

Maître Thomas D'JOURNO
SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES

Avocat associé au Barreau de MARSEILLE

43/45 rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.13.24.13.64 – i.gadalla@provansal.eu

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES D'ACTIFS IMMOBILIERS DEPENDANT
D'UNE PROCEDURE DE RETABLISSEMENT PERSONNEL**

UN APPARTEMENT ET UNE CAVE

Sis 4 Boulevard Henri Romain Boyer, Traverse du Moulin à Vent, 13015 MARSEILLE

MISE A PRIX : 49.000,00 EUROS

Avec

VISITE LE MERCREDI 30 AOUT 2023 DE 9 H 00 A 10 H 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE,
au Palais de Justice – Salle 8, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE

DESIGNATION DES BIENS MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété :

Dans un ensemble immobilier sis à MARSEILLE (13015), Traverse du Moulin à Vent, Avenue Henri Romain Boyer, dénommé LA PIERRE DU FOYER – ODDO CASTORS, comportant 4 Bâtiments dénommés IMMEUBLE I – II – III – IV, soit l'immeuble I comprend trois blocs désignés A, B et C, l'immeuble II comprend deux blocs désignés A et C, l'immeuble III comprend trois blocs désignés A, B et C et l'immeuble IV comprend deux blocs désignés A et C, Cadastéré dite commune, quartier La Cabucelle 899 K n°0049, 0047.

Lot numéro 71 :

Un appartement situé au rez-de-chaussée à gauche du bloc B – Immeuble III, portant le numéro 4 sur l'avenue Henri Romain Boyer, comprenant une salle de séjour, trois chambres, une cuisine, un cabinet de

toilettes et un WC,

Avec les 104/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Et les 100/1.000èmes des parties communes particulières au bloc B – Immeuble III.

Lot numéro 72 :

Une cave au sous-sol dudit immeuble et portant le numéro 1 sur le plan de la copropriété,
Avec les 3/10.000èmes de la propriété du sol et des parties communes générales,
Et les 2/1.000èmes des parties communes particulières au bloc B – Immeuble III.

D'après le procès-verbal de description :

Maître Aurélie CROSSE, Commissaire de Justice à Marseille a établi le 31 mai 2023 le procès-verbal de description aux termes duquel il apparaît que le bien est situé 4 Boulevard Henri Romain Boyer – Traverse du Moulin à Vent (13015) MARSEILLE. Il s'agit d'un

appartement de type 4 traversant situé au rez-de-chaussée à gauche du bloc B – Immeuble III portant le numéro 4, comprenant une salle de séjour, trois chambre, une cuisine, un cabinet de toilette et un WC.

Les lieux sont actuellement occupés par les requis et leurs trois enfants.

Une cave située dans le couloir de droite desservant les caves et dont l'accès se fait par la 3^{ème} porte.

Le certificat de mesurage établi par Monsieur NASRATY stipule une surface loi Carrez de **72,86 m²**.

Le syndic de copropriété est le Cabinet FERGAN sis 17 Rue Roux de Brignoles, 13006 MARSEILLE.

Les charges de copropriétés sont d'environ 800 euros par trimestre.

La présente vente est poursuivie A LA REQUETE DE :

Maître Éric VERRECCHIA, Mandataire judiciaire, domicilié Résidence La Nativité Bâtiment D – 47 Bis A Boulevard Carnot – 13100 AIX-EN-PROVENCE en sa qualité de liquidateur du patrimoine

Ayant pour Avocat **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL AVOCATS ASSOCIES**.

AGISSANT EN VERTU :

D'un jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de MARSEILLE en date du 6 mars 2023, devenu définitif en vertu du certificat de non opposition délivré par le greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE en date du 26 juin 2023.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 euros établi à l'ordre de Maître VERRECCHIA Éric Mandataire Judiciaire.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet <https://www.provansal.eu> du Cabinet de **Me Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE,

- Au Cabinet de **Maître Thomas D'JOURNO**, Avocat au Barreau de MARSEILLE, 43/45 rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.13.24.13.64 –

i.gadalla@provansal.eu

- Au Greffe du Tribunal Judiciaire de MARSEILLE, 25 Rue Edouard Delanglade, 13006 MARSEILLE du lundi au vendredi de 8 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30

Marseille, le 26 juin 2023

Me Thomas D'JOURNO
Avocat